



Gros problème de recouvrement aidez-moi

Par **scratchy88**, le **24/11/2009** à **12:44**

Bonjour, en 1998, j'avais souscrit une carte kangourou via finaref et suite à des problèmes financiers je ne pouvais plus honorer les mensualités, puis 11 ans plus tard soit le 20/11/2009 j'ai eu un huissier pour me signifier l'injonction de payer finaref et je lui signifie que je vais honorer la dette entière soit de 3019.75 euros. Détails : principal : 1982.94 E, intérêt arrêté au 24/04/09 : 798.72 E, dépenses : 61.39 E, frais de procédure : 160.20 E, droit au recouvrement : 16.50 E. Suite à cela je lui ai dit que je lui paierais en totalité avant le 10/12/2009 la somme de déblocage des fonds et il m'a remis une autre lettre de ce huissier en date du 20/11/09 où il me demande la somme à régler de 3205.27 E. Détails : principal : 1982.94 E, dépenses : 61.39 E, frais de procédure : 158.85 E, intérêt au 20/11/09 : 984.91 E, droit au recouvrement : 17.18 E. Est-ce que c'est légal ? Si je paie avant le 10/12/09 il me ramène la dette à 3100 E qui est inscrite sur la lettre, je me pose des questions, je ne trouve pas logique tout ça. Auriez-vous des pistes à me fournir ? Je ne sais pas quoi faire !! Merci de vos suggestions qui pourront être utiles. Cordialement

Par **superve**, le **20/12/2009** à **23:27**

bonjour, tant que vous ne payez pas, les intérêts continuent de courir. Il est donc normal que la dette augmente. Bien cordialement

Par **Marion2**, le **21/12/2009** à **00:17**

Bonsoir, demandez copie du titre exécutoire. S'il n'y a pas de titre exécutoire, il y a

prescription.rnrnAvez-vous dit oralement ou par écrit à cet huissier que vous alliez honorer la dette ?rnrnBien cordialement.

Par **sheilla0000**, le **21/12/2009** à **07:29**

bonjour, excusez du retard en fin de compte j'ai payé la dette en une seule fois car il ne voulais pas attendre et refusais des mensualité en dessous de 150 euros/mois ce que je ne pouvais pas les honorer vu que je suis au chômage , ses ma maman qui ma fait ce cadeau pour noel en régularisant la dette voilà une bonne chose de faite et un souci en moinsrnrnmerci à vous et joyeux noel à tous